

# FICHE D'INSCRIPTION & CONDITIONS DE VENTE 2023 / 2024

En vigueur pour toutes les activités équestres du Centre Équestre Brambis.

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance : -- Nationalité : FRANÇAISE

Adresse :

Ville :  Code postal :

Tél : ---- OU : ----

E-mail :

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### • INSCRIPTION

La cotisation et la licence ne sont pas remboursables.

L'inscription est souscrite au trimestre ou à l'année. Les séances sont effectuées à jour et à heure fixe.

### • RÈGLEMENT DU FORFAIT

**Règlement de la cotisation et de la licence à la réservation.** Règlement du trimestre ou de l'année au plus tard le premier jour de la période.

Règlement en plusieurs mensualités possible uniquement avec dépôt de la totalité des mensualités.

### • RÉCUPÉRATION

**Le cavalier malade ou en voyage scolaire** a la possibilité de récupérer les séances sur simple demande, en fonction des disponibilités du club.

**ATTENTION** pour bénéficier d'une récupération, il faut avoir communiqué l'absence du cavalier dans les **48h avant le cours**.

La récupération doit être faite au plus vite (dans les 30 jours suivant l'absence).

### • ANNULATION DU FORFAIT

L'inscription aux séances est ferme et ne peut donner lieu à un remboursement. Sauf certificat médical de contre indication à la pratique de l'équitation ou pour mutation avec justificatif.

### AUTRES PRESTATIONS

Les inscriptions aux animations et à toute autre prestation sont fermes. Elles doivent être réglées au préalable et ne donnent lieu à aucun remboursement pour quelque raison que ce soit.

### ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Pour pratiquer l'équitation, la Licence Fédérale est conseillée. Lors de l'inscription, l'usager a la possibilité de prendre cette Licence Fédérale (Qui lui permet d'être assuré dans tous les centres équestres affiliés de France, de passer des examens et de les valider, de participer à une dynamique sportive). Dans le cas contraire, il appartient à l'usager d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant le Centre Équestre Brambis de cette responsabilité.

### DISCIPLINE

- Au cours de toutes les activités et en particulier à l'intérieur des locaux ou des installations, les usagers doivent observer une obéissance complète à l'encadrement et appliquer en particulier les consignes de sécurité fixées.
- En tout lieu et toute circonstance, les usagers sont tenus d'observer une attitude déférente vis-à-vis du personnel d'encadrement ainsi qu'une parfaite correction à l'égard des autres usagers.
- Tout usager ayant la possibilité de présenter en permanence une réclamation, aucune manifestation discourtoise envers l'établissement, ses cavaliers ou son personnel n'est admise.

